DÉTAILS D'ORGANISATION

A FOURNIR PAR TOUS LES ORGANISATEURS

Cadre réservé au Comité Régional
52 49258041

ÉCOLE DE VÉLO et MINI CYCLO-CROSS

Coureurs admis :

☑ U7 ☑ U9 ☑ U11 ☑ U13 ☐ U15

Nbre d'engagés maximum : 200

Cette feuille de détails d'organisation remplie recto et verso doit être adressée, quel que soit le genre de course, OBLIGATOIREMENT au Comité Régional dont dépend l'organisateur, **au plus tard un mois avant la date de la course, accompagnée du montant des prix, des droits et de l'assurance.**

VILLE Trémentines (Maine et Loire 49) **CODE POSTAL :** 49340

TITRE DE L'ÉPREUVE Trémentines Cross **DATE** 21/11/2026

CLUB ORGANISATEUR Union Cycliste Cholet 49

DONNÉES GPS : 47.123944 -0.791076

INDIQUER SI L'ÉPREUVE EST : ☑ **Interrégionale** ☐ **Départementale** ☐ **Régionale**

TYPES D'ÉPREUVES :

☐ Jeux : ..... ☑ Mini Cyclo-cross ☐ Piste

☐ Route ou régularité :

Lieu et horaires dossards : Rue Maurice ravel 49340 Trémentines 11h3

Lieu et horaires de départ : Rue Maurice ravel 49340 Trémentines 12h

Dans le cas où seule l'épreuve de Régularité est organisée, merci d'indiquer le montant de l'engagement :
..... € (Libre de 0 € à 2 € maxi)

Catégorie	Longueur du circuit	Nbre de tours	Distance totale	Dossards	Départ
U7	1,2 km	5'	..... km	11 H 30	12 H 30
U9	1,2 km	7'	..... km	11 H 30	..... H.....
U11	1,2 km	10'	..... km	11 H 30	..... H.....
U13	1,2 km	15'	..... km	11 H 30	..... H.....
U15	..... km		..... km	..... H.....	..... H.....

ENGAGEMENTS PAR INTERNET

(Clôture : obligatoirement 3 jours francs avant la course : le mercredi pour le samedi, le jeudi pour le dimanche, le vendredi pour le lundi...)

Renseignements (Nom, n° de téléphone, E-mail)

Bouyer Sébastien 06 79 20 11 61 contact@ucc49.fr

Le speaker est :
.....
A indiquer impérativement de manière à pouvoir vérifier qu'il est bien habilité à exercer cette fonction

Le responsable sécurité est :
Sebastien Bouyer

Visa de l'Organisateur

UNION CYCLISTE CHOLET

Ne pas oublier de joindre la fiche de caisse N° 1 (épreuve d'un jour)
L'attestation d'assurance ne sera délivrée qu'après parfait paiement de l'épreuve déclarée au Comité Régional